

5.10

RECOMMANDÉ

Québec, le 30 avril 2015

Monsieur Jean-François Champoux
Administrateur
9308-3517 Québec inc.
270, rue des Aulnaies
Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0

Monsieur,

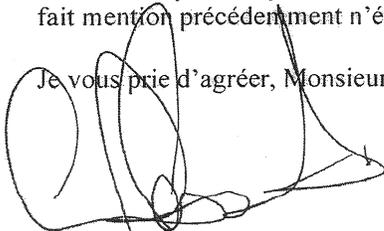
Je donne suite à la lettre que je vous ai fait parvenir le 5 mars 2015 et aux discussions qui ont eu lieu depuis avec les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, au sujet d'un volume de 126 350 mètres cubes de bois résineux provenant des forêts du domaine de l'État. Ce volume est nécessaire à la réalisation du projet de la société 9308-3517 Québec inc. d'acquérir et de redémarrer l'usine de sciage située à Saint-Michel-des-Saints.

Je vous informe que j'accepte de conserver jusqu'au 31 juillet 2015 le volume de bois mentionné ci-dessus. Cet engagement est toutefois assujéti au respect des deux conditions suivantes :

- 1- La société 9308-3517 Québec inc. devra me soumettre, au plus tard le 12 juin 2015, un plan d'affaires répondant aux exigences d'Investissement Québec, sur la base duquel elle entend assurer la reprise durable des activités de la scierie située à Saint-Michel-des-Saints;
- 2- Cette société devra ensuite déposer, au plus tard le 31 juillet 2015, les documents prouvant qu'elle a obtenu tout le financement nécessaire à la réalisation de ce plan d'affaires.

Vous comprendrez que, compte tenu des délais déjà accordés à la société 9308-3517 Québec inc., le volume de bois résineux mentionné ci-dessus sera considéré à nouveau disponible pour d'autres usines ou projets d'usine si les deux conditions dont il est fait mention précédemment n'étaient pas respectées dans les délais impartis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent Dessard